

Monsieur François REBSAMEN  
Ministre du Travail, de l'Emploi et  
du Dialogue Social  
101 rue de Grenelle  
75007 PARIS

Quimper, le 19 mai 2014

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, je travaille, depuis de nombreuses années, sur les questions ayant trait au spectacle vivant et, à ce titre, ai conduit un groupe de travail au Sénat sur le régime de l'intermittence et, après de nombreuses auditions, présenté un rapport intitulé *Régime des intermittents : réformer pour pérenniser* fin 2013. Ce rapport a été adopté par la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication, à l'unanimité.

Depuis lors, les négociations paritaires se sont tenues avec la volonté affichée – dès le départ – du MEDEF de supprimer les annexes 8 et 10.

Il s'avère que l'examen de ces annexes, par les partenaires sociaux, s'est déroulé sans débat et, surtout, sans prise en compte des recommandations qui figuraient dans mon rapport ainsi que dans celui du député Jean-Patrick Gille : proposer des pistes pour contrer des dérives et permettre d'assurer la viabilité de ce système d'assurance-chômage des artistes et techniciens du spectacle.

L'accord du 22 mars est fortement contesté et, malgré le léger assouplissement annoncé sur le différé, il aura pour conséquence d'aggraver la précarisation des intermittents.

Ce secteur culturel est l'expression d'une dynamique ambitieuse de notre pays. Il est vecteur d'épanouissement individuel et de cohésion sociale. Il génère des richesses et développe une économie essentielle pour nos territoires, surtout pendant la période estivale.

L'accord de l'UNEDIC prévoit l'ouverture d'une nouvelle concertation d'ici à la fin de l'année. En tant qu'élus socialistes, nous nous devons de soutenir les intermittents et la création française.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de bien vouloir entendre les analyses des personnes concernées et de différer tout agrément sur ces annexes si particulières.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



*Maryvonne BLONDIN*



*Dominique BAILLY*